PAQUEBOT de la Nouvelle-Orléans et des Attakapas. Le vapeur BELLE ISLE [illegible] pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, [illegible] et tous les points intermédiaires. [illegible] ou passage, s'adresser à bord ou à FOLLAIN & BELLOCQ, ou à A B BEIN.

POUR LES ATTAKAPAS. Le vapeur ST MARY, capitaine [illegible], partira [illegible] à midi [illegible] Centreville, Pattersonville, la baie [illegible] Pour plus [illegible] adresser à bord ou à JOHN HALL, No 1 Front Levee, ou à P. J. PAVY & Co.

PAQUEBOT DE LA NOUVELLE OREANS ET DES ATTAKAPAS—Partant de la Nouvelle-Orléans pour St Martinsville, tous les MARDIS [illegible] le vapeur [illegible] BELLE ISLE, Capt Joseph Labarthe, partira pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin [illegible] et tous les points intermédiaires. Pour [illegible] passage, s'adresser à bord ou à FOLLAIN & BELLOCQ, ou à A B BEIN.

POUR LA BALIZE et tous les [illegible]. Le vapeur SUL[illegible] Martin, naviguera [illegible] A LAROSE & Co, 71 Vieille Levee.

Paquebot de la Cote et de Lafourche. Le bateau à vapeur ELISKA, capt J. G. Landry [illegible] BRAUD & LANGRY

PAQUEBOT DE LAFOURCHE. Le vapeur [illegible] J. H. MORRISON & Co. [illegible]

Paquebot du Bayou Sara et de [illegible]. Le bateau à vapeur BELLE CREOLE, capt. [illegible] P. A. CHAMPOMIER [illegible]

POUR NEW-YORK [illegible] JOHN A. WOODRUFF [illegible]

POUR BORDEAUX—NANTES [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible] L. H. GALE [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible] L. H. GALE [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible] JENKINS & TIGLER [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible] L. H. GALE [illegible]

POUR LE HAVRE [illegible] JENKINS & TIGLER [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible] JENKINS & TIGLER [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible] JENKINS & TIGLER [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible] L. H. GALE [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

POUR HAMBOURG [illegible] JENKINS & TIGLER [illegible]

POUR FERNAMBUCO ET BAHIA [illegible] JENKINS & TIGLER [illegible]

A VENDRE [illegible]

G. W. DUNBAR, [illegible] BOTTES ET DE SOULIERS [illegible]

THS H. LEWIS. [illegible] BERMUDEZ. LEWIS & BERMUDEZ, [illegible] Bureau No. 180, rue Royale.

CHARLES MAURIAN, JULES LAMBERT, MAURIAN & LAMBERT, AVOCATS [illegible] rue Royale.

CHAS. A. BARRIERE, MAGASIN DE MARCHANDISES Françaises, Anglaises et Américaines, No. 20, rue Chartres.

WILLIAM DAVIDSON & Co., MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, [illegible] rue du Canal, [illegible]

WM. H. SIMMONS, Marchand Commissionnaire, [illegible]

F. T. BOURNOS. [illegible]

JOHN O. WOODRUFF & Co. [illegible] No 60, rue du Camp. [illegible] JAMES L. WOODRUFF.

Toiles pour les marchés Mexicains. [illegible]

McDOWELL & PECK, 28, Douane

ETOFFE [illegible] McDOWELL & PECK, 28, Douane

MARCHANDISES [illegible] McDOWELL & PECK, 28 Douane

REÇU par le trois-mâts Solentise, cap. Praggio venant de Gênes:
174 caisses vin d'Espagne 1re qualité
12 demi-pipes do do
10 barils sardines 25 caisses Latein
400 paniers d'huile Plagnol
20 barils amandes sans coques.
10 [illegible] de marrons du Piémont
5 caisses saucissons de Bologne
100 do vermicelli et macaroni
1000 macornes d'Ail 60 sacs noisettes
100 jarres vides, à vendre par
DOMINIQUE LANATA, Rue Jefferson, No 9 & 10
13fev

SUCRE Havane—97 caisses blanc jaune et brun à vendre par L. CANTIN.

10 CAISSES VERMOUTH à vendre par J & J TARDOS 15, rue Conti.
8jan

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 2 Mars 1847.
Seconde représentation du dernier engagement de la famille Ravel.
L'Image,
Vaudeville en 1 acte.
Une Revue au Vatican,
Groupes antiques, Statues des grands hommes, &c.
LE BOLERO.
Jocko
OU LE SINGE DU BRÉSIL,
Ballet en 1 acte.
Ma Femme et mon Parapluie,
Vaudeville en 1 acte.
Godensky
OU LES PATINEURS DE WILNA.
Ballet pantomime en 1 acte.
On commencera à 6 heures 1/2.

SALLE DE CONCERT De l'Hotel St-Louis.

HENRI HERZ,
COMPOSITEUR ET PIANISTE
De S. M. le Roi des Français et Professeur au Conservatoire Royal de Musique de Paris, a l'honneur d'informer le public qu'il donnera son
GRAND CONCERT,
LUNDI SOIR, 1er MARS.

M. HENRI HERZ, sera assisté par Mme OLIVIER, du Théatre d'Orléans,
M. AUGUSTE BROCARD,
M. CARRIERE,
M. NORES.
M. Nores tiendra le piano.

PROGRAMME.—PREMIERE PARTIE.
1o UN GRAND CONCERTO NOUVEAU (le 4e mer), Piano forte avec accompagnement d'orchestre, en deux parties: 1o Adagio religioso.—2o Rondo Russe (avec la sonnette) composé et exécuté par H. Herz.
2o ROMANCE chantée par Mme Olivier.—A. Olivier.
3o VARIATIONS et RONDO WALSE sur des airs favoris de l'Ambassadrice, d'Auber—Piano forte seul, composées et exécutées par H. Herz.
4o ROMANCE chantée par Mme Olivier.—A. Olivier. (Entr'acte de 15 minutes.)
2me PARTIE.
5. SOLO DE FLUTE, par M. Carriere. Tulou.
6o La SÉRÉNADE, chantée par Mr. A. Brocard. Shubert.
7o [illegible] nouvelles études du Conservatoire de Paris, Piano forte [illegible]
8o L'Élégante; 2o la Légèreté; 3o la Pastorale, composées et exécutées par H. Herz.
9o CAVATINE DE LA FAVORITE, chantée par M. A. Brocard. Donizetti.
10o MARCHE D'OTHELLO, Variations et Rondo-Polka, Piano forte avec accompagnement d'orchestre, composé par H. Herz.

Le Piano dont se servira M. Herz a cette occasion sort de la manufacture à Paris.

PRIX D'ENTRÉE [illegible] $1
[illegible]
☞ Le concert commencera à huit heures et les portes seront ouvertes à 7.
☞ Le mauvais temps ne fera pas renvoyer le Concert. [illegible]

GRANDE EXHIBITION.

UNE superbe galerie de tableaux originaux des grands maîtres, est ouverte depuis lundi de [illegible] heures du matin, à la salle St Louis, et restera ouverte aux visiteurs les jours suivans, de [illegible] heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.
[illegible]
Nous passerons les bornes d'un avis, si nous voulions donner une description [illegible]
[illegible] pour un billet de saison pour une famille composée de moins de cinq personnes, sera de $5, et pour une famille qui ne compte pas plus de dix personnes, $8.
26fv

SALLE DE BAL
DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN.
ENCOIGNURE MOREAU ET CHAMPS ELYSÉES.

LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général que cette salle est ouverte [illegible]
[illegible] LEGANE, Directeur.

GRAND CIRQUE DE L'OUEST, DE STONE & McCULLUMS
[illegible]
Aujourd'hui, Samedi 13 Février,
[illegible]
PRIX D'ENTRÉE 25 CENTS.
[illegible]

DEPOTS DES VERITABLES FRICTIONS MATCHES DE Wm A. CLARK,
No. 200, Rue du Cirque.
No 114, Vieille Levée, entre les deux marchés,
L. A. GUILLEMAIN,
[illegible] Agent.

AVOINE—600 sacs avoine à vendre en magasin par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis.
1 fev

Aux Planteurs Sucriers.
CHAUDIERES [illegible] WYLIE & EGANA, 52 rue Bienville

40 BALLES DE HOUBLONS; 10 boucauts de riz de la Caroline à vendre par E. GERARD, 14 Conti.

13 CAISSE COTON BLANC 7/8 et 4/4, 1 caisse mousseline blanche unie; 2 caisses toile d'Irlande à vendre par E. GERARD, 14, Conti.

DIVERS—A vendre par J M CABALLERO, No 32, Vieille Levée.
2,000,000 cigares de la Havane, qualités assorties
200 caisses sucre, 400 sacs café vert;
4 [illegible] indigo Guatemala;
5 balles gomme copale du Mexique
12 barils tabac de pipe de Miller & Co.
10 do cigarettes veritables Havane.
8 fev

B. BROWER & Co.
No 17, rue du Camp, et 34, rue Commune.
FAYENCE & PORCELAINE,
EN GROS;
ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON.—En détail.
ARGENTERIE, PLAQUÉS, FERBLANTERIE ET OR[illegible] Bois, &c. Enfin toute espèce d'articles pour orner un ameublement, à l'exception de meubles et d'étoffes. 1 oct

Cent Nègres à vendre.
HOPE H. SLATTER, à l'encognure des rues Moreau et Esplanade.
RECEMMENT arrivés, cent jeunes et jolis nègres de la Virginie et du Maryland. Le soussigné, seul agent de Hope H. Slatter en cette ville, disposera de ces nègres à de bas prix, pour du COMPTANT. Dans le nombre se trouvent de bonnes servantes de maison, des ouvriers, des cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, gardiennes d'enfans, nègres de champ, etc. Les personnes qui désirent acheter des esclaves feront bien de venir examiner ceux et avant de faire leur achats ailleurs.
JAS. T. BLAKENEY, Agent.
21 oct—Au Encoig des rues Moreau et Esplanade

TAPIS A BON MARCHE.
NOUS offrons en vente un grand assortiment de tapis, toile cirée, &c. à un très léger bénéfice sur le coût d'importation. [illegible]
DAMERON, THOMPSON & Co.
12jan—No. 28, rue de Chartres et 27, Douane

A LA GRANDE VARIETE.
No 50, rue de Chartres.
CE Magasin contient maintenant un assortiment des plus variés d'objets de fantaisie et d'utilité [illegible]
B. PIFFET.

VENTE AU PRIX COUTANT POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
B. O. VIGNAUD,
No. 41, RUE DE CHARTRES.
IMPORTATEUR direct de porcelaine française de tout genre, verrerie de table, unie, moulée et taillée, avec articles de fantaisie en crystaux de couleur et en porcelaine décorée, plaqué, britannia, ferblanterie, coutellerie de table, couverts en Maillechort plaqué et en german silver, lampes de tous genres, ornements de cheminée, pendules, girandoles, vases, lustres et candélabres.
ARTICLES DE FANTAISIE ET DE MENAGE.
B. O. Vignaud, liquidant présentement, offre de grands avantages aux acheteurs. Il invite les marchands, les familles, les propriétaires de restaurants, d'hôtels ou de cafés à venir examiner son grand assortiment, qu'il vend en gros et en détail, au prix coûtant pour du comptant. 8fev

BOIS DE TEINTURE—15 tonneaux bois de Campeche, à vendre à bas prix par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson.
18 an

REMEDES.

☞ AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59, rue Poydras, se trouvent en vente les articles ci-après désignés, réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, à savoir:
La Panacea dite "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, du Hays, guérissant radicalement les Hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Mewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistar et le Sirop d'Œillets du Dr. Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre vingt dix guérisons—Que l'on s'adresse au No 59, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Junon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vanhaubert contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine—Le soulagement des femmes enceintes—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante chataine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—Le Baume de Colombie, d'Oldridge, non-seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres en frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—Un poli nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux poêles et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures; cette couleur se conserve inaltérable pendant toute une année. L'Huile acoustique du Dr. McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se razer.—L'Eau de Cologne de Saunder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.
Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin du "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.
☞ Le VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érésypèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No 59, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)
GRANDE DECOUVERTE.—Remède contre la gonorrhée du Dr. Connel.—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante; loin de là, elle est plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 59, rue Poydras, où l'on remboursera l'argent si l'on n'en est pas satisfait. 15 déc—6m

☞ Les affections de la peau, boutons sur la figure, et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au modique prix de 50 cts la bouteille, ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas un autre extrait de la salsepareille comparable à celui-ci. Il est plus concentré qu'aucune autre préparation de ce genre. C'est un excellent spécifique pour expulser du sang tout ce qui y existe d'impur; de plus, il donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, &c. &c.
Vendu seulement au No 59, rue Poydras. 26jan

MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT.

NORTH & BROTHERS,
Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle. Orléans.
Marchands de LAINAGES AMERICAINS, COUVERTURES, FLANELLES, COTONS écrus et blancs, et d'INDIENNES américaines de toutes descriptions. Importeurs directs de SOIERIES françaises, de Bas allemands et anglais, de TOILES et généralement de toute espèce de marchandises anglaises et d'un débit courant.

COTON Lowell pour nègres 3/4 et 7/8, do croisé 3/4, 7/8 et 3/4, do patapsco 3/4 et 7/8, idem des moulins du Canal 3/4 idem Kentucky, linseys et kerseys de l'Alabama pour nègres, jeans et linseys du Kentucky, linseys à carreaux, Waterloo plaids, plaids du pénitentiaire de Maryland, dito Providence, Lowell blanc dito, idem en couleur, et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton écru d'Appleton 4/4 et 7/8, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding, Great Fall, tous de 4/4, Tremont 7/8, Spring field 7/8, Dwight 7/8, et sans marques, coton à chemises, blanche, de Bay State 4/4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7/8 coton à draps blanche de Hamilton 6/4 et 12/4, idem écrue de Watham 6/4, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques [illegible]
[illegible]
Un grand assortiment de MARCHANDISES FRANÇAISES choisies expressément par l'un des associés à Paris, consistant principalement en [illegible]
[illegible]

AU PRIX FIXE.
ALFRED MUNROE & Co.
Magasin de linge fait au détail.
No 34, rue des Magasins.
LES acheteurs d'habillemens sont invités à visiter notre établissement, où ils trouveront toujours le plus grand assortiment à la Nouvelle-Orléans, et où ils sont sûrs d'acheter chaque article au plus juste prix, sans avoir à marchander et sans craindre d'être trompés. Les articles suivants sont reçus constamment par les paquebots de New York.

Habits.

Habits noir, anglais ou français,	$12 à $25
Levites, do do do	$12 à $25
Habits et levites, drap superfin, couleur,	$12 à $20
Paletots, superfin, noir et couleur,	$10 à $20

Pantalons.

Casimir angl., franç., americ. de couleur,	$4 à $7
Casimir noir,	$5 à 8
do do satin, à côtes,	$5 à 10
do élastique,	$6 à 8
do de couleurs claires,	$5 à 7
Satinet, surfin noir, do bleu,	$2 à $3 50

Gilets.

Satin noir, collet droit, do croisé, do demi croisé, do à châles, nouvelle coupe,	$3 à $5
Casimir de couleur, mêmes façons,	2 à 5
Velours noir, mêmes façons,	5 à 6
Soie de fantaisie, mêmes façons,	5 à 8
Satin et soie, à raies, mêmes façons,	$3 à 4 50

Le tout à prix fixe.
ALFRED MUNROE & Co,
11 fev—30f No 34, Magasins

FROMAGE—125 caisses d'excellente qualité, en débarquement du steamer Moudamez, à vendre par Wm H SIMMONS, 44, Poydras.
16fev

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.
LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qui se manufacture aux Etats Unis, et on le vend avec cette garantie.
AUSSI—Un grand suplément de Cirage à l'huile, et d'Encre à écrire, bleue et noire. Ces articles sont en vente aux prix de manufacture.
W. E. THOMPSON,
19 déc—1an 96, rue Gravier

CAFE de la Havane—200 sacs, en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue Vieille Levée.
18fev

BRODEQUINS RUSSES, Chapeaux commune pour plantation, à vendre par FROST & Co, 16 Magasins
27 fev

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 rue St Louis
27 fev—4

CAFE—400 sacs café Havane, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée
27 fev

SUCRE HAVANE—en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.
27 fev

CIGARRES—Un assortiment complet des meilleures qualités, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.
27 fev

CHAPEAUX CIRES—10 caisses venant d'arriver et à vendre par FROST & Co, 10, Magasins.
16 fev

SUCRE Havane—30 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par Wm. H SIMMONS, 44, Poydras.
15fev

CHAPEAUX de palmier et Mexicains—Venant d'être reçus par le brick [illegible], à vendre par FROST & Co, 10, Magasins.

LANGUES DE BŒUF FUMEES—3 barils à vendre par W H SIMMONS.

COLLEGE St-TAMMANY,
A MANDEVILLE (Louisiane)
CETTE Institution sera ouverte pour la réception des élèves, le lundi, 1er mars prochain. Les nouveaux arrangements qui ont été pris doivent faire préférer ce Collège à beaucoup de parents pour surveiller l'éducation de leurs enfans dans leur Etat natal, parmi les avantages qu'il offre est celui de deux Bibliothèques, l'une destinée aux adultes, et l'autre aux plus jeunes enfans, pour le temps de leur récréation, contenant chacune des livres instructifs, revues et recueils à la portée de la classe à laquelle ils sont destinés. Une liste des amis de l'éducation qui m'ont mis à même d'offrir à la jeunesse studieuse ces collections, et l'appareil de physique nécessaire aux études et expériences élémentaires, est déposée dans la Bibliothèque. Les personnes, dont les noms suivent, composent le comité d'inspection du Collège. Il est inutile d'en dire davantage sur la conduite, l'ordre et l'administration de l'instruction sous leur patronage.

Son Exc. le Gouverneur Isaac Johnson,	
L'Hon. Trasimond Landry, Lieutenant Gouvern.	
L'Hon. Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat,	
Le Gén. Joseph Walker, Trésorier de l'Etat,	
L'Hon. A B Crossman, Maire de la ville,	
Le juge Richardson,	MM Glendy Burke,
Le col. Maunsel White,	John M Bell,
Le juge Jones,	Martin G Penn
Le juge Geo. C McWhorter,	C Ratcliff,
Le général Lacoste,	Chs. Dimond,
Le Dr Walter Brashear,	L. Lesassier,
L'Hon. Pierre Porche,	J J Morgan,
L'Hon. T N Carrigan,	C Barton.
B N Fortier	W L Hodge.

Le succès de cette institution est pour moi un devoir impérieux envers le comité de l'inspection auquel un rapport imprimé de l'état du collège est transmis chaque trimestre.
Les parents n'ont donc pas à craindre de voir leur confiance trompée en plaçant leurs enfans dans le collège St. Tammany; ils pourront en tout temps visiter l'établissement. Je serai en ville les 26, 27 et 28 de ce mois, à l'Hôtel d'Orléans, rue de Chartres, et prendrai charge des élèves qui seront prêts à entrer le 1er mars. EDWARD BARNWELL.
Le prospectus se trouve chez S. Woodall, libraire, No 49 rue du Camp.
☞ Les professeurs et maîtres d'étude sont priés de se tenir prêts le 28 février 12 fev

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.
LE nouveau bureau de placement établi par M J. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ouvrages par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons ou ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.
18nov—1an

BOUTEILLES—200 paniers bouteilles vides de Bordeaux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis.
27 fev

VINS de Madère, de Porto—15 barils Madère 37 do do de Sicile, 28 do imitation de Marseille, 24 do Porto, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
27 fev

VINS ROUGES—250 barriques St Julien, St Estèphe, St Emilion, Montferrand, 27 do Chateau Bernède, 20 do Haut Brion, 45 do vieux Merman, 26 demi barriques St Julien et Estèphe, 12 demi do Margaux Médoc et St Emilion.
100 [illegible] St Julien et St Estèphe, 60 do vieux Léoville, Chateau Lafitte, Chateau Margaux, 30 do Haut Brion, Chateau Latour, 24 do Chateau Lafitte et Léoville en demi bouteilles, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis
27 fev

LIQUEURS—45 barils eau de vie de New York 1re preuve, 16 de do 4eme preuve, 10 do de Seignette 4eme preuve, 12 pipes imitation Cognac, 55 barils genièvre de New York, 1ere preuve, 4 pipes imitation de Hollande, 37 barils rhum du Nord 10 de Louisiane, 8 do Jamaïque, un tierçon vieux rhum, à vendre par DARAN QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis
27 fev

150 CAISSES prunes, poires, pêches et abricots à l'eau de vie
100 caisses cerises à l'eau de vie, de Champion et Chanel
250 caisses liqueurs assorties; curaçao, anis et commune
50 caisses do do de 24 demi bouteilles
120 paniers gingnolet d'Angers, 20 caisses curaçao
[illegible] marasquin
[illegible] anisette superfine surfine fine et commune en magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, rue St Louis
26 fev

CIGARES—En débarquement de la barque Eboli venant de la Havane, 105 milliers regalias et milliers [illegible]
En magasin
65 milliers regalias, prince Albert, Shakspeare, Union et Antoine
26 milliers Shakspeare, 15 milliers Conchas presse, 2 milliers Vezuevas, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, rue St Louis
26 fev

EAU DE VIE
12 demi pipes cognac, fine épreuve, J J Dupuy
12 quarts do do do J Dupuy et Co, cachet
[illegible] demi pipes fin champagne, Otard, 1825
[illegible] quarts do do do
3 demi pipes cognac très vieux
à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis

160 barils vin blanc, [illegible] Sauterne et Haut Sauterne, [illegible] Haut Sauterne et Haut Barsac, 140 [illegible] avec cachet, 200 milliers bouchons pour vin, [illegible] 160 dames-jeannes, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis
6 fev

Habillemens pour le printemps.
LE soussigné reçoit maintenant son assortiment de printemps sur lequel il sollicite l'attention des marchands de la ville et de la campagne. [illegible]
JOHN BELLOW Jr., 9 rue du Canal
24 fev

Marchandises Sèches et Habillements.
EN débarquement des navires Genesee, Atlanta, Sultana, et diverses, un grand assortiment [illegible]
JOHN BELLOW Jr, 9 rue du Canal
24 fev

Marchandises pour Tailleurs.
JOHN BELLOW Jr.
No. 9, RUE DU CANAL
RECOIT maintenant un superbe assortiment de marchandises pour tailleurs [illegible]
[illegible] Fournitures de tout genre 24 fev

REÇU par les navires Prairie et Rhin de Havre et à vendre en gros seulement
5 caisses [illegible] pour homme
1 ballot balzorines nouveauté pour robes
1 do organdis et marquise pour robes,
1 do mousseline soie et Barège pour robes,
1 caisse cravates batiste d'Ecosse [illegible] nouveauté—1 caisse gants et mitaines fil, longues et courtes;—3 caisses chemises couleur assorties de qualité,—2 balles coutil pur fil fantaisie
2 caisses parapluies soie, 30, 32 et 34 pouces
3 do chapeaux et capotes paille noire, p. femme
3 do éventails de tous genres,
3 do bretelles tricot assorties et gomme élastique.
RAVELET & HUET, 35, rue de Chartres, au premier.
30 jan

DRAPERIE—Reçu par les navires Christophe Co, lomb et Riga du Havre: Une balle drap noir écarlate et extra, et une balle satins noirs pour pantalons, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
22fev

COUTILS—2 balles coutils, haute nouveauté, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres
22 fev

COUTILS BLANCS—1 balle coutil blanc anglais, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
22fev

VIN DE MARSEILLE—100 barriques, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

50 BARILS VIN DE MADERE, de Marseille, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

100 CAISSES DE LIQUEURS assorties, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116
22 fev

100 QUARTS VIN D'OPORTO, à vendre par P LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

50 BARILS WHISKEY MONONGAHELA vieux, à vendre par P LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

2 PIPES VIEUX VIN D'OPORTO, à vendre par P LONGIS, rue Royale, No 116
2 fev

100 BARRIQUES VIN DE BORDEAUX, tels que Montferrant, St. Estèphe et St Julien,
100 barriques vin Lafitte, 20 do Latour,
50 barils Sauterne Haut Barsac,
50 do vin vieux de Madère,
150,000 bouchons bon ordinaire,
4 demi pipes Cognac,
4 quart pipes Campagne brandy,
200 caisses vin de Bordeaux, Haut Brion, Lafitte, Latour et Margau, à vendre par P LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

CIGARES—Un assortiment complet de cigares de la Havane, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
22fev

SUCRE HAVANE—En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
22fev

CAFE HAVANE—Fin vert, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
22fev

INDIGO Guatimala—En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
22fev

GOMME COPALE—5 balles, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
22fev

E. RABASSE, C. DENTISTE Français, arrivant de Paris, prévient MM. les habitans qu'il se propose de visiter les habitations depuis la Balize jusqu'à Bayou Sara, des deux côtés du fleuve, afin de leur offrir ses services. Dirige la dentition des enfans et corrige la déviation de leurs dents, orifie et plombe les dents au moyen d'un ciment. Pose depuis une dent jusqu'au dentier complet, et se charge en général de toutes les cures de dentition. 25jan—2m

SACS—2000 nouveaux sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoig. Magasins et Lafayette.
11 fev

MAQUEREAUX—300 barils Nos 1, 2 et 3, 300 do du Sud, No 3, 300 do grands maquereaux No 3, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
11 fev

SUCRE—100 caisses blanc et brun, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
11 fev

POIVRE—100 sacs, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
11 fev

DENIMS—100 balles denims de dix fils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
11 fev

CAFE—642 sacs en débarquement du brick F. Soulé, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.
16fev

LE soussigné a transporté son magasin du No. 21, rue du Canal, au No. 5, rue des Magasins. Il reçoit un grand assortiment de Marchandises, qu'il offre à vendre à des prix très réduits; les acheteurs sont priés de venir examiner:—
Coton Lowell 7/8 et 4/4, dito croisé 7/8, do do bleu, linseys et kerseys, coton écru 3/4 à 12/4, molleton blanc, dito écru, coutils 3/4 à 12/4, flanelle blanche rouge, jaune et verte, dito croisée, dito gaze, dito de Saxe, coton pour chemises et [illegible] à carreaux, [illegible] York, Hamilton, Methuen et Rochester, percale noire, do en couleur, mousseline suisse unie à carreaux et brodée, percale, jaconat, batiste fil, mousseline à rideaux, broché et brodée, platilles, bretagnes, toile de Paris, dito d'Irlande, dito à draps 5/4 à 12/4, velours coton et soie, nappes et serviettes, toile damassée, nappes en couleurs, damassées, mouchoirs toile, dito batiste dentelle fil et coton.
Mouchoirs soie foulards, mousseline de laine noire, do en couleur, cachemire d'Ecosse, un grand assortiment d'indiennes françaises, anglaises et américaines, serge soie, poult de soie, gros de Naples, satin noir, dito blanc, bas de soie noirs et blancs, chaussons do, rubans taffetas et satin, soie à coudre, chaussons écrus, mêlés bleu et blancs, bas coton blancs, écrus, mêlés bleus et noirs, dito blancs, très grands, dito pour enfants, do cachemire, laine, mérinos blancs et noirs, chaussons laine, parasols soie, para pluies soie, 28 à 32 pouces, do coton, bretelles en soie, gomme élastique et coton, chales en soie, coton et mérinos, jupons en pitre, alpaca noir, lasting, cachemire, et en bobines d'Alexander, Farquharson et Hughes, couvertures vertes, bleues et rouge, do américaines 3 points, dito françaises, Kentucky jeans, satinet bleu et noir, drap de pilote. Aussi, un grand assortiment de draps français et anglais, casimirs fantaisie.
11 sept L. MARCUS.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement des navires Christophe Colomb et Talbot venant du Havre:
Cols mousseline brodée (grande nouveauté),
Mouchoirs batiste fil brodés, à rivière et garnis de dentelle;
Mouchoirs batiste fil, imprimés couleur et blancs unis;
Parapluies et ombrelles, bas de soie noirs,
Bas de coton blancs et gris pour femmes,
Bas de coton gris et écrus, pour enfans, de 8 à 18 pouces.
Chaussettes flanelle pour hommes et cadets,
Soierie noire pour robes et serge pour tailleurs,
Bouton de nacre assortis de grandeur et qualité,
Bretelles coton blanc, en gomme et en soie riches,
Dentelles blanches et noires, voilette do do
Peignes corne, buffle, imitation buffle, écaille et imitation écaille,
Eau de Cologne, flacons litre, demi-litre et quart de litre,
Poudre à toilette, essences, huile, sachets et pommades;
Crème de Perse et savon de toutes qualités.
Exemplaires de l'Histoire Naturelle de la Santé, par F. V. RASPAIL, et un assortiment de médicaments pour sa méthode.
26 F & J LACOSTE, 105, rue Royale.

Manufacture de Peinture.
OFFICE 16 RUE DU CANAL.
LE soussigné étant sur le point de monter sa machine dans quelques jours, elle sera en pleine opération pour la manufacture de toute espèce de peinture, sèche et mêlée à l'huile, et mise en paquets d'une 1 2 livre à 300 livres.
Il manufacturera du blanc et du mastic mis en blagues ou en masses. Ses couleurs seront toujours fraîches et seront garanties aussi bonnes que celles manufacturées ailleurs. Ses prix seront modérés.
Le soussigné a en magasin les marchandises suivantes:

3 (?) [illegible] diamants de plomb	2000 Barillets blanc de zinc,
250 canettes couleurs assorties	300 Barillets peinture verte,
10,000 blanc de plomb sec,	5000 Liv. vert français,
1700 Rouge de plomb,	1500 Do do americain,
1500 Litharge,	1700 Do de anglais,
70 Barils blanc,	90 Barils rouge,
20 Blanc de doreur,	20 Do rouge d'Espagne,
1500 Lbs chrome jaune,	11 Ochre jaune,
1000 Tubes couleurs à l'huile,	1000 Liv ceaux,
200 Bouteilles vernis fin	500 Noir de fumée,
100 Doz brosses sèches et outils	1200 Gateaux de couleurs,
70 Boites crayons	100 Vernis de copal,
40 paquets feuilles d'or	500 Boites couleurs à eau,
5 Onces feuilles d'or pour doreur	10 [illegible] canevas de toile,
1700 Boites vernis de chassis,	20 Feuilles d'argent,
	10 Do d'étain,
	10 Bronze assorté,
	5000 Verres à vitres [illegible]

De plus un grand et complet assortiment de fournitures d'outils &c. nécessaires aux artistes, peintres pour maisons et enseignes, le soussigné les recevant constamment des meilleures manufactures des Etats Unis. Ils seront vendus à des prix les plus modérés.
17 oct ROBT. CLANNON, 46, rue du Canal

JOHN McCARTY, MECANICIEN,
No. 134 Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de [illegible] françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c, Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans le métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ouvrages seront [illegible] exécutés et les prix modérés.
4 fev 1an

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures dans le style le plus moderne: Calèches, Rockaways, Coupés, Buggys, Wagons, le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désirent acheter sont priées de venir le examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. CRANE, 66, St Charles.
[illegible] en face du Commercial Exchange

NÈGRES À VENDRE.
LES soussignés établis au No. 56, rue de [illegible] [illegible]
N. B. Ils garantissent tous les esclaves qu'ils vendent.
SLATTER & LOCKETT,
[illegible] Esplanade

TOILE A VOILE DE COTON—Un grand assortiment de toile à voile de coton marque [illegible]. Convenable pour tentes, prélats, voiles, &c. en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 rue St Louis.
26 v—5f

EAU DE VIE—Vieille eau de vie de Cognac supérieure, marque Castillon, des années 1815 et 1825 à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 rue St Louis.
26

ABSINTHE SUISSE & KIRSCH—250 caisses de la marque Jecquet et Lecouiller à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 rue St Louis.

SOIERIES FRANÇAISES—Le soussigné [illegible] à vendre à des prix raisonnables. LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis
2 fev

COGNAC—15 demi et 45 quarts de pipes cognac fine épreuve de la marque Pellevoisin, reçus par le navire John Ficheman, de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.
1 fev

LIQUEURS, etc.—A vendre par le soussigné
40 caisses liqueurs superfines assorties
[illegible] absinthe
40 paniers guignolet
400 demi boites petits pois au beurre
300 boites petits pois au beurre
100 caisses cerises à l'eau de vie
200 caisses vin rouge,
10 barils cognac Pellevoisin 1830
TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.
1 fev

TRUFFES, etc.—A vendre par le soussigné
100 demi boites truffes;
100 boites pâtés de lièvres, truffés;
4 caisses chapeaux de soie de Paris
TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.
1 fev

COGNAC de Pellevoisin en demi et quart de pipes à vendre par TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.
1 fev

PETITS POIS—400 demi boites petits pois au beurre, de la marque de Chatelaine Jne et Bassel, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane.
1 fev

COTON à moustiquaires—5 caisses coton blanc à moustiquaires 8/4 de large, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, rue Douane.
1 fev

CAFE—800 sacs Havane, en débarquement et en magasin, à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier.
1 fev

CACAO—38 sacs cacao, Para, supérieur, venant d'arriver et à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier.
1 fev

CIGARES—100 milliers cigares Havane, tels que Regalias, Canones, Panetelas &c, à vendre par L. CANTIN, rue Gravier
1 fev

SUCRE Havane—582 sacs blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN, 42, rue gravier
1 fev

SUCRE—51 caisses Havane, en débarquement du brick T Street, à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier
1 fev

TABAC—350 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 42, rue Gravier
1 fev

TABAC en feuilles par boucauts, pour cigares, à vendre au No 16, rue Tchoupitoulas, par A MONTREUIL.
21 jan—1m

COUVERTS GALVANISES.
LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe et Co., ont toujours en mains un assortiment complet de couverts, cuillères à café, [illegible], qu'ils garantissent être le meilleur article de ce genre importé aux Etats Unis. 36, rue de Chartres
19jan

MAQUEREAUX ET MORUES—400 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3, en quarts, demi et grands baquets, 150 quarts, barils et baquets saumon, qualité extra; 300 caisses morue blanche et fraîche, en débarquement du navire Essex et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No 8, Nouvelle Levée
16jan

RIZ de la Caroline du Sud—50 tonneaux, à vendre par B VALLS, 26 Commune
19 jan

SOULIERS, BOTTES et Brodequins—29 caisses actuellement en débarquement de la barque Mousam, et à vendre par G W DUNBAR, 30, Douane
13 fev

VIEUX VINS ROUGES—25 barriques vieux vin rouge St. Estèphe; 20 do Margaux & St Emilion, 30 do Medoc, 30 demi barriques Medoc, 15 barriques vieux vins Haut Brion, Latour & La Mission, en magasin et à vendre par CH. DUFOUR, 11 Conti
3 fev

KIRSCH—Véritable Kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F FERRET, 4?, Bienville.
4fev

IMITATIONS MADERE—50 quarts supérieurs, reçus par le navire Ontario, et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale
26 jan

VITRES, &c.—1000 caisses Vitres de Windsor, 6 sur 8, et de 30 sur 44, double et simple épaisseur, 3000 barillets blanc de plomb; 40 douzaine pinceaux fins, garnis en cuivre; ainsi qu'un grand stock de couleurs pour peintres en portraits, et toile le acceptées de leur atelier. R. CLANNON, 46, Canal
9 déc

CENT balles toile à drap écrue 4/4, mise en paquets très serrés & convenables aux marchés mexicains, à vendre par De FOREST & Co. 20, Douane.
12jan

CHAUSSETTES DELAINE—300 douzaines à vendre par FROST & Co, 10, Magasins
20jan

INDIENNES BLEUES—Merrimack et Fall River, de différents dessins, venant d'être reçues, et à vendre par DE FOREST & Co, 20, rue Douane.
14jan

COUPEROSE—275 barils couperose anglaise, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins.
17 fev

HUILE ET BLANC DE BALEINE—à vendre par J W STANTON & Co. Encoig. Magasins et Lafayette
11 fev

POMMES DE TERRE—Quelques barils de choix, soit pour planter ou pour le service immédiat de la table; ces pommes de terre proviennent de plante venant de France, à vendre à $3 le baril, par Wm DINN, Encoig. des rues Communes et Tchoupitoulas.
18fev

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu C. M. Jones, décédé.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 404—En vertu d'un ordre de vente, daté du 16 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le samedi 13 mars 1847, à 11 heures du matin, à mon magasin de dépôt, rue St. Anne, entre les rues Condé et Royale, près le bureau du greffier de la dite Cour de District, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de 400 volumes ou environ, de livres de loi, aussi un bureau, une bibliothèque et 3 armoires.
Conditions:—Comptant. JOHN L. LEWIS,
27 fev 3fen10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—John R Keeney vs Cooley; William Davis vs Koons & Wm J Whiting, No 502; William Davis vs les mêmes, No 503—Daniel F Goodhue vs Wm Coone alias John Moore et Wm J Whiting, No 504—Adam N Riddle vs les mêmes, No 500.
En vertu d'un ordre de vente daté du 24 février 1847 et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le lundi, 1er mars 1847, à 10 heures du matin, aux écuries de l'Eclipse, rue du Cirque, vis à vis la rue de l'Union, à l'adjudication de Quatre chevaux,
Saisis dans lesdites affaires.
Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
25fev Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feue Dame Myrtile Eléonore de Macarty veuve de Charles Barthélemy Lanusse, décédée.
PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 314—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le samedi 20 mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication des propriétés foncières ci après décrites, savoir:
1o. Un terrain situé en cette ville, rue Toulouse, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant 31 pieds 1 pouce et demi à peu près de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 150 pieds, borné d'un côté par la propriété de M. Adolphe Pluche, de l'autre côté par celle des demoiselles Paillet, et dans le fond par celle de Mr Barthélemy Bacas.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain, consistant en une maison de maître, en briques, à deux étages, et magasin en bas, cuisine à étages, avec chambres à domestiques, remise et dépendances, une arrière cour, le tout en très bon état; ladite propriété reçoit aussi l'eau de la compagnie du Water-Works.
2o. Un lot de terre situé derrière cette ville, au faubourg Trême, rue St. Claude, entre les rues St. Philippe et des Ursulines, ayant, mesure française, 40 pieds 7 pouces de face à la dite rue St. Claude, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mme Darse, de l'autre côté par celle des héritiers Marcos, et de M. Edouard Lavigne, et dans le fond, par celle de Mme Blondeau.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit lot de terre, consistant en une maison de maître, en briques, et à étage, avec cuisines et autres dépendances.
Conditions: Un quart comptant et la balance payable à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets divisés par coupons sans endosseurs, mais garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, lesquels billets en cas de non paiement à échéance porteront un intérêt à raison de huit pour cent par an.
Les actes de vente seront passés par Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11fev—t1j JOHN L. LEWIS Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feue veuve J B Norra, décédée.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 25 janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le mercredi 31 mars 1847 à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir
1o. La moitié indivise d'un terrain situé rue St Philippe côté sud ouest, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant mesure française, quarante pieds de face à la dite rue St Philippe, sur toute la profondeur qui s'y trouve jusqu'à la propriété de Lamothe, sur lequel terrain se trouvent une maison principale à rez-de-chaussée, bâtie entre poteaux, couverte en ardoises, composée de six pièces et de trois cabinets en briques dans la cour, dont l'un à un étage, composé de six pièces, couvert en terrasse, et l'autre à rez de chaussée, composé de quatre pièces, couvert en tuiles à crochets.
2o. Une portion de terre située à l'encoignure nord est des rues St Philippe et Villeré, ayant, mesure française, trente pieds de face à la dite rue St Philippe, sur soixante pieds de profondeur et face à la dite rue Villeré, ensemble une maison en briques à rez de chaussée, couverte en ardoises, composée de quatre pièces, deux cabinets une galerie et un grenier, et une cuisine en briques à un étage dans la cour, construit en briques et couvert en ardoises, composé de cinq pièces.
3o. Un lot de terre situé rue Conti côté Nord Est, entre les rues Dauphine et Bourgogne, ayant mesure française, soixante trois pieds onze pouces deux lignes de face à la dite rue Conti, sur soixante trois pieds, onze pouces, deux lignes de profondeur en semblable avec les édifices en toiles, en maçonnerie qui se trouvent sur ledit lot de terre.
Conditions: Un cinquième comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par Jean Agaisse, notaire public aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS
27fev—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Troisième District Judiciaire—Paroisse de Jefferson—Succession de Marguerite Baiver, décédée, épouse de John Hinckle—En vertu d'un ordre de la Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, siégeant dans et pour la paroisse de Jefferson daté du 21 janvier 1847, je vendrai et [illegible] Mathis Wolf & Co, encognure des rues Rousseau et Philip mardi le 2 mars [illegible]
SIX LOTS DE TERRE situés dans la ville de Carrollton, en cette paroisse de Jefferson, désignés par les Nos. [illegible] par Brogné, ingénieur, en date du [illegible] 1837 [illegible]
Le lot No 12 mesure 60 pieds de face à la rue [illegible], entre les rues Jefferson et [illegible] sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.
Le lot No 15 forme l'encognure des rues Hagan et Jefferson et mesure 30 pieds de face à la rue Hagan, sur une profondeur de 120 pieds [illegible] rue Jefferson.
Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont contigus et ensemble mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Hagan entre les rues Jefferson et Canton, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Un dixième du prix d'adjudication payable le 11 mai 1847, un dixième le 11 mai 1848 en billets endossés, portant intérêt à 8 pour cent et payable annuellement, et la balance comptant.
DAMERON, Encanteur pour la paroisse Jefferson
Janvier 30 1847

A J Chancart vs M. Cozzano—No 1022
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable M. Cozzano, juge de paix de la paroisse d'Orléans, [illegible] je vendrai à mon magasin de dépôt, No 8 [illegible] entre les rues Royale et Bourbon, lundi 1er mars 1847, à 10 heures du matin
Un lot de meubles.
Un lot d'outils de forger [illegible]
Saisis dans l'affaire ci dessus
Conditions—comptant.
GUSTAVE MEUNIER,
Constable du 1er district de paix
24fev

Joseph Elliot vs Madame Ann Irwin—No 779
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable D. Byrne, Premier Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, j'offrirai en vente, le lundi 1er mars 1847, à midi, à mon entrepôt, No. 222, rue Tchoupitoulas, près de la rue St Joseph,
Une machine à repasser le linge, saisie dans l'affaire ci-dessus—Conditions comptant.
17fev JOHN J HOPPE, Constable

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPETUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mer et de rivières.
Bureau No. 36, rue du Camp.
17 aout—6m A. BROTHER, agent

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.
LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY de New York, et des compagnies d'Assurance PROTECTION et AETNA, d'Hartford (Connecticut), préviennent des assurances contre les risques de MER, DE RIVIÈRES et DE FEU, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes qui peuvent éprouver les compagnies, ses nommés sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle Orléans.
☞ Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
WM. FOSDICK,
G. C. LAWRASON, Agents.
14 sept—1an.

ASSURANCES DE NASHVILLE.
COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'incendie et sur la vie.
CAPITAL.... $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent, No. 33 rue du Camp
Référence: MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15jun—1an

REÇU par les derniers arrivages du Havre
Robes brodées, blanches et en couleur,
Mousseline brodée pour robes,
Jeux de rideaux brodés;
Idem en pièces, damassés en pièces;
Ginghams, etc. etc.
A vendre par F& FERRET,
10 fev 40 rue Bienville

A VENDRE par le soussigné, 150 caisses limons de Malaga, très frais, à bord du brick Prudencia, boucauts ficelle française, 2 boucauts lignes françaises, assorties, 6 douzaines chemises de flannelle rouge, 10 douzaines casquettes de drap, arrivés par le navire Oceana, de Bordeaux.
DOMINIQUE LANATA,
22jan No 9 et 10, rue Jefferson

CIGARES de la Havane—800,000, à vendre par B VALLS, 26, Commune.
26 fev

AMANDES amères—500 livres, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.
26 fev

AMANDES douces—500 caisses, à vendre par B VALLS, 26, Commune
26fev

VIN DE JEREZ—30 barils de 16 gallons, et 50 barils vinaigre de vin blanc propre pour le marché mexicain, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.
26 fev

GRAINS pour oiseaux—30 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.
26 fev

CACAO de Guayaquil, qualité supérieure—10 sacs en débarquement du brick Salvador, à vendre par B VALLS, 26, Commune
26 fev

CACAO de Para—11 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.
26 fev

GINGEMBRE SEC—20 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.
26 fev

SUCRE DE LA HAVANE—20 caisses, en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.
26fev

CAFE DE LA HAVANE—150 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune
26fev

RIZ DE LA CAROLINE—17 tierçons, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.
26 fev

TABAC de la Havane—20 balles, à vendre par B VALLS, 26, Commune

CHARBON Pulvérisé—2 boucauts, à vendre par B. VALLS, 26, Commune
26fev

VINAIGRE de vin de Jerez—50 barils, à vendre par B VALLS, 26, Commune.
26fev

SUCRE—121 caisses sucre brun, en débarquement de la barque Elliott, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.
26fev

SUCRE HAVANE—En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
16fev

VENTES JUDICIAIRES.

VENTE A L'EFFET D'OPERER UN PARTAGE
Succession de feue dame Jean Baptiste B Plauche, décédée.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 350—En vertu d'un ordre de vente daté du 25 janvier 1847 et à moi adressé par l'honorable deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le lundi 1er mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, et à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, savoir:
1o Un lot de terre mesurant 46 pieds 6 pouces (mesure française) de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 131 pieds 8 pouces sur la ligne limitrophe à la propriété du côté de la rue Plauche, 137 pieds 6 pouces sur la ligne du côté opposé et 46 pieds 8 pouces et demi sur la ligne du fond.
Ensemble avec la vieille maison en bois qui existe sur ledit lot de terre, arbres fruitiers, &c.
2o. Un lot de terre mesurant 46 pieds de face (mesure française) à la rue Plauche, sur une profondeur de 131 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.
Ensemble avec la maison briquetée, entre poteaux et cuisine en bois qui existent sur ledit lot de terre.
Conditions: Un quart payable comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété vendue.—Et en cas de non paiement à échéance lesdits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente devant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L LEWIS,
29j—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 414.—Gustave Bouligny au nom de &c. vs Joseph Sovereign.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 1er mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des esclaves ci après dénommés, saisis dans la dite affaire, savoir:
CATHERINE, âgée d'environ 29 ans et son enfant nommée JOSEPHINE, âgée d'environ 2 ans.
Conditions: Comptant.
JOHN L. LEWIS,
26 jan—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans.—No 286.—Isaac T. Preston vs Delana Bell, individuellement et comme tutrice naturelle de ses enfans mineurs.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, et du consentement des parties y intéressées je procéderai le jeudi 4 mars 1847 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir
Un lot de terre situé dans la Municipalité No 2 de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Estelle, Edouard et du Camp. Ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue des Magasins, à partir de la ligne limitrophe à la propriété de Théophilus Nash, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus.
Conditions: un tiers comptant, un tiers à 6 mois de crédit et un tiers à 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.
JOHN L LEWIS,
30 jan—3fen30j Shériff de la paroisse d'Orléans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 544. Jean Elizardi vs Antoine Cambre—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai, le jeudi 18 mars 1847 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir
1o—Un lot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet renfermé par les rues Urquhart, Gérod, des Français et des Champs Elysées, ayant, mesure française, 30 pieds de face à la rue des Français, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, delà le dit lot se retrécit à angles droits de 30 pieds, de manière à n'avoir en largeur que 30 pieds, sur une profondeur ultérieure de 60 pieds.
2o—Un lot de terre situé au même faubourg et désigné sous le No 222 de l'îlet No 26, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.
3o—Deux lots de terre, désignés sous les Nos 314 et 341 de l'îlet No 22, le dit lot No 314 ayant 30 pieds de face à la rue Urquhart sur 120 pieds de profondeur, le dit lot 341 ayant 30 pieds de face à la rue St Antoine sur 120 pieds de profondeur, le tout mesure française.
4o—Un lot de terre, situé au même faubourg, désigné sous le No 146 de l'îlet No 23, ayant 60 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue St Jean Baptiste, mesure française.
5o—Et un lot de terre, situé au même faubourg, désigné sous le No 113 de l'îlet No 14, ayant 60 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.
Tous les lots de terre ci dessus décrits sont conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, en date du 10 novembre 1834 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, en cette ville.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
13 fev—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 141—J M Lapeyre vs Mme Phœbe Ann Dayton, veuve de John Irwin.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai, le jeudi 4 de mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:
UN certain lot de terre, situé au faubourg Ste Marie, [illegible] plan dressé par G. W. Morgan [illegible] Poydras et Ste Marie, le dit lot mesure 60 pieds de face à la rue Ste Marie, sur 120 pieds de profondeur, mesure américaine.
Conditions—Comptant
JOHN L. LEWIS
30jan—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—No 7,300—Cour de Paroisse de Orléans [illegible] Coutertson vs G. Jones—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le jeudi 4 de mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:
La moitié indivise de quatre lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny au dessous de cette ville, ci après décrits et suivant le plan original dressé par Joseph Pilié, agent voyer de la ville, le 1er Juin 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, ci devant notaire public, en cette ville, en date du 1er de ce mois, savoir
1o. Le lot No neuf de l'îlet No cent sept, formant l'angle des rues de la Ley et de l'Union, mesure 60 pieds de face à la dernière rue sur 120 pieds de profondeur et face à la première
2o. Le lot No neuf de l'îlet No quatre vingt dix huit formant l'angle des rues de l'Union et des Magistrats, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde.
3o. Le lot No un et neuf de l'îlet No cent trente de la Ley [illegible] l'angle des rues Bagatelle et des Magistrats, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde, et le lot No neuf formant l'angle des rues Bagatelle et de la Ley, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde, le tout d'après l'arpentage français. Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur lesdits quatre lots de terre et tous les droits, privilèges et avantages y attachés et qui y appartiennent.—Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
N. B. Le propriétaire de l'autre moitié indivise des quatre lots de terre ci dessus décrits, consentant à la vente de sa dite moitié indivise, aux conditions suivantes savoir: 12 mois de crédit en billets sans endosseur, mais lesdits billets portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an du jour de la vente, garantis par hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à paiement final. 30j—3fen30j

VENTE PAR LE SHERIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS à l'effet d'opérer un partage.
Succession de feue Eleanor Laura McNeil décédée.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 13 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, Lundi, le 22 mars 1847 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété foncière et des actions de banque ci après décrites, savoir:
1o—Un certain lot de terre, situé dans la Municipalité No 1 de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues de Chartres, de la Douane, Bienville et Royale, ayant une façade sur la rue de Chartres de trente pieds, sur environ quatre-vingt-dix pieds de profondeur. Ensemble avec le magasin à étages, No 35, à l'épreuve du feu qui existe dessus, et ses dépendances et appartenances.
2o—Cent quarante six actions du fond capital de la Banque des Artisans et des Commerçans, sur lesquelles $50 sont payées.
Conditions:—La propriété foncière, un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets datés du jour de l'adjudication endossés à la satisfaction de l'administrateur, portant intérêt à raison de six pour cent l'an et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.—Les actions de banque, comptant.
Les actes de vente seront passés par G. R. Stringer, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
15 fev—Mer30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Avis de la succession de Marie Buras et de Jean Firmin Buras, décédés.
COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane—En vertu d'un ordre de vente, en date du 30 octobre 1846, à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la porte de la maison de Cour de cette paroisse, mardi, le deuxième jour de mars 1847, à onze heures du matin
La négresse MARIE, âgée de vingt un ans, avec ses enfants Théodore, âgé de cinq ans, et Marceline, de deux ans, appartenant aux dites successions.
Termes et conditions. Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de crédit. L'acquéreur donnant des billets bien endossés, portant intérêt du jour de l'échéance et après, à raison de huit pour cent par an, et portant hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à final paiement.
Plaquemines, 30 octobre 1846.
F DE WINT,
Shérif de la paroisse de Plaquemines
2 fev—9, 16 et 2 m

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, rue Bourbon No. 118.
Ancien établissement de M. Brand, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. Duffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 25 aout 1an

LIQUIDATION POSITIVE.
VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES, VINS FINS.
RUE CONTI, No. 9.
A dater de ce jour, le soussigné, entrant en liquidation, a l'honneur de prévenir le public, et particulièrement ses connaissances, qu'il vendra aux prix les plus modérés les vins ci dessus annoncés, les ayant en grande partie reçus avant le premier décembre.
En même temps il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
P. DELAMAR.
4fev—1m

CHANDELLES—Blanc de baleine et adamantines—176 caisses blanc de baleine de New Bedford, dimensions assorties, 150 caisses chandelles adamantines en débarquement du navire Kentucky, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No 8 Nouvelle Levée
10 fev

A VENDRE par le soussigné, pour compte d'autrui diverses consignations,
500 caisses de 12 bouteilles vin rouge, St. Julien,
20 barriques, do do
10 do St-Julien et Margaux, 1841,
25 caisses prunes à l'eau-de-vie,
80 — cerises à l'eau-de-vie,
60 — absinthe Suisse,
3 — de 12 paubane prunes aux,
Sardines à l'huile en caisses de 24 et 36 boîtes; vin blanc Sauterne 1842, en demi barriques et en caisses; bouchons à bière et à dames-jeannes; fil sèche en écheveaux; anisette superfine; huile d'olives, &c. &c.
VICTOR MAIGNAN,
18fev 6?, rue St Louis.

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans. Présent l'honorable E A Canonge. No 541. P J Giroux contre ses créanciers pour un atermoiement.—Après lecture et enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire soit convoquée au bureau de A Chiapella notaire public, le mardi 2 mars à 10 heures A M pour prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et dans l'intervalle, toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Par ordre de la cour.
Bureau du greffier, Nlle Orléans 17 mars 1847.
P. M. BERTIN,
18fev—3 Député greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—Attendu que Thomas B Winston a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu William B Sumner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. P M BERTIN,
24 fev Dép. Greffier.

Succession de S. Curet.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour.
24fev P. M. BERTIN, Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Attendu qu'Edmond C. Laughlin s'est adressé ce jour à la susdite Cour, afin d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feue Jane Armstrong, épouse de William Laughlin, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire les raisons, dans dix jours après la première publication, du présent avis, pour lesquelles la demande du dit Laughlin ne lui serait pas accordée.
Par ordre de la Cour, Ce 23 février 1847
24 fev—3fen10j P LE BLANC, Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 690—François Damère vs. ses créanciers—Avis est par le présent donné aux créanciers de François Damère et à tous ceux que cela peut concerner, qu'une assemblée des créanciers dudit failli aura lieu lundi, le 1er mars 1847, à 10 heures A. M., en l'étude de C V Foulon, notaire public, dans le but d'être au syndic et de délibérer sur les affaires du susdit failli. En attendant toutes poursuites judiciaires contre les propriétés et la personne du pétitionnaire sont suspendues. Par ordre de la Cour.
Première Cour de District de la Nouvelle Orléans—Bureau du Greffier—Nouvelle Orléans, le 15 février 1847. ALF. ROUSSEAU,
16fev—3en15j Greffier.

Succession de William L. Wharton.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. No 251—Attendu que Ellen Jones Brearley, veuve de Wm. L. Wharton, a présenté une pétition à la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession vacante de Wm. L. Wharton décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 18 février 1847 WILLIAM F. BEDLOCK,
19fev—3fen10j Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE
PREMIERE Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Samuel M Stewart vs ses créanciers—pour un atermoiement. Les créanciers de Samuel M. Stewart sont notifiés par les présentes, de comparaître en l'étude de Lucien Hermann, notaire public en cette ville, lundi le 15 mars prochain, à 10 heures A M afin de prendre en considération la demande dudit Samuel M Stewart pour un atermoiement et ils sont en outre notifiés que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés sont suspendues, et que Paul Pecquet, Esqr, est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire
Par ordre de la Cour, ce [illegible] février 1847.
ALF ROUSSEAU
9fev—3fen30j Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Dreyfous & Woodruf, et Damaron & Todd vs. Edward J. Parker pour un abandon forcé—No 72.—La cession des propriétés de l'insolvable, ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu par devant Achille Chiapella, notaire public, lundi le 15 mars prochain, 1847, à 10 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable et de nommer un syndic. En attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. M. Chs. Maurian est nommé pour représenter dans cette affaire, les créanciers absents.
Témoin l'Honorable G. STRAWBRIDGE, Juge de cette Cour, ce 8 février 1847
10fev T. GILMORE, Greffier

AVIS.
LE collecteur de taxes de paroisse pour la paroisse de Jefferson, notifie par le présent toutes personnes, sans distinction entre les créanciers des [illegible] les taxes de paroisse à payer que les taxes pour l'année 1846 sont dues et payables dans le délai prescrit [illegible] Cour, rue de Lafayette. Après cette époque le collecteur [illegible] 10 mars 1847 [illegible]
N B—Le bureau sera ouvert tous les jours de 9 heures A M jusqu'à 3 heures P M
A LEVAUDAL, Collecteur
Paroisse Jefferson, le [illegible] février 1847
3 fev—1m

Succession de MARTIN LEVIS, de la Nouvelle Orléans. Jane Lund curatrice.
LES personnes qui ont des réclamations contre cette succession sont priées de les faire connaître au soussigné. Celles qui doivent à la succession et celles qui doivent à cette même succession sont priées de les régler le plus tôt possible, afin d'éviter les frais de poursuite.
CULBERTSON & ARDRLY, avocats, Bureau No 33 Allée de la Bourse.
2 fev—1m

A VENDRE pour cause de départ une propriété connue sous le nom de SAINT VINCENT, [illegible] vaste maison à étage divisée en deux appartements, cour, remise, serre, bâche, classes [illegible] et terreau. La propriété [illegible] Harpe [illegible] Bayou St Antoine [illegible]
S'adresser [illegible] chez M. AUGUSTE LOUGE, encoignure des rues St Claude et Bayou.
11 fev—1m

L. H. RICHARD,
33, RUE DE LA DOUANE.
OFFRE à vendre les articles suivants, reçus par les navires Talbot et Aurélie du Havre:
1 caisse coutellerie pour cordonniers.
1 do lasting fort pour bottine.
1 do coutils nouveaux pour pantalons.
1 do [illegible] pour habit et pantalons
1 do [illegible]
1 do Eventails
1 do Gants en fil et en fil d'Ecosse.
1 do Ombrelles
1 do [illegible] nouveaux pour tailleurs.
1 do [illegible] nouvelles en barège et gaz. Tous ces articles seront vendus au plus bas prix.
1 fev

Bureau pour la vente de propriétés. H. MOELLHAUSEN
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.
ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de [illegible]
9 fev

$10 de Recompense
PARTIE le 11 février courant, la griffonne EPHEMY THOMAS ou PHOEBE [illegible] parlant que l'anglais de teint [illegible] et en général elle se tient proprement. Elle a environ 26 ans et a été louée à M. Scott, restaurateur, à l'encoignure des rues Royale et Douane.
On peut s'adresser au bureau de ce journal pour y donner des renseignements qu'on aurait sur cette esclave, ou à son maître, encoignure Royale et St Anne. Les personnes qui lui donneront asile seront poursuivies selon toute la rigueur des lois.
19fev—12t

CONDUIT à la prison de police de la 2me municipalité, JAMES, nègre d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M Richard Wilde Mason County, Kentucky.
Les propriétaires sont priés de venir retirer leurs nègres en prouvant leurs propriétés et payant les frais.
15juil ☞ 1po N. H HACKETT, Gardien

CONDUITS à la prison de police de la seconde municipalité, les esclaves suivants:
ROBERT, mulâtre d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, il se dit appartenir à M. James Dolan, du comté d'York, Caroline du Nord.
JIM, mulâtre d'environ 47 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, il se dit appartenir à M. Prosper, de la Terre aux Bœufs.
23 sept—1po N H HACKETT, Gardien

CONFORMEMENT à un acte de la Législature de cet Etat, concernant les esclaves marrons, détenus dans les différentes geôles de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 10 mars 1845, avis est par le présent donné qu'un griffe, se nommant Samuel Titus alias Samuel Venable, âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, ayant les pieds tournés en dedans, ne parlant qu'anglais, est détenu dans la geôle de police de la 1re municipalité.—Le dit Samuel Titus se dit libre. Le ou les propriétaires dudit Samuel Titus sont requis de le retirer dans les quatre mois qui suivront la date du présent avis, faute de quoi ce ra vendu à l'encan en vertu de l'acte précité.
Nlle Orléans, 5 janvier 1847.
6jan—3m1fps ED PLANCHARD, geolier

CONDUITS à la geole de police de la Seconde Municipalité:
NED, griffe foncé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, se disant appartenir au capitaine Webb.
JULIEN, mulâtre de 35 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, borgne de l'œil gauche, se disant appartenir à M. Sauve.
JACK, nègre de 19 ans, taille de 5 pieds 6 3/4 pouces, se disant appartenir à Jack Shall, [illegible]
ABRAHAM, négresse d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 5 1/2 pouces, marquée de petite vérole, se disant appartenir à M. James Anderson, de Jefferson, comté du Texas.
Les propriétaires de ces esclaves sont prévenus d'avoir à les réclamer en payant les frais.
11 déc—3m1ps N. H. HACKETT, gardien.

IL a été conduit à la geole de police de la seconde municipalité:
ZACHARIAH, griffe, âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, se disant appartenir à MM. Franck Drenton et John Harrison, près d'Aberdeen, Etat du Mississippi.
Les propriétaires voudront bien venir les réclamer en prouvant qu'ils leur appartiennent, et en payant les frais. N H HACKETT.
15 fev—3m1ps Gardien

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Douane entre Derbigny et Roman:
Un cheval bai, un pied derrière et un de devant blanc, ayant une marque au flanc droit et d'autre marque, étampe sur la hanche droite illisible, sans aucune autre marque ni étampe apparente, avec selle.
Si d'ici au 13 mars, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu au bureau et heure accoutumés par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL, Gardien des épaves
27 fev—10

PRUNES en caisses, contenant 16 jarres chaque de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti.
8jan

356 Pièces moustiquaires par 8 et 9 yards, 1 caisse Monterey pantaloons stripes, 1 caisse toile d'Irlande, 4 caisses coton blanc 4/4 convenable pour le marché Mexicain, à vendre par J & J TARDOS, 15, rue Conti
8jan

EAU-DE-VIE en Douane (Alex. Seignette).—8 demi-pipe et 7 quarts, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.
8fev

VENTES DU CE JOUR

Café, Chapeaux, Cigares, &c.
PAR J. [illegible] BEAUCHE [illegible]
LUNDI 1er mars [illegible] à 10 heures du matin [illegible]
[illegible]

PAR J. B. BEAUCHE,
IL sera vendu [illegible]
1 mars—1

PAR J. B. BEAUCHE
IL sera vendu, sans réserve [illegible] Conti, No 29
1 caisse de chapeaux,
20 do casquettes assorties,
[illegible] de chemises blanches,
[illegible] assortiment [illegible]

Grande Vente péremptoire, par Catalogue, de Vins, Liqueurs, Comestibles, Installations du Magasin, &c.
PAR T. B. WINSTON
[illegible]
LUNDI 1er mars [illegible]
[illegible]
N. B. Le bureau du magasin sera [illegible] en même temps. 25fev—5

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Catalogue de Marchandises [illegible]
PAR F. H. PETITPAIN
MARDI 2 mars [illegible]
[illegible]

Faillite de [illegible]
PAR ANTHONY [illegible]
VENDREDI [illegible] à M [illegible] sera vendu en vertu d'un ordre de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible] daté du 17 février 1847 [illegible] MM Cole, Glover et [illegible]
[illegible]

Vente par catalogue de marchandises sèches de saison.
PAR J B BEAUCHE, Encanteur.
LUNDI [illegible] 10 heures [illegible]
[illegible]
Conditions à la vente.
[illegible]

PAR ABAT & DOMINGON
Pour cause de départ
IL sera vendu [illegible] 4 mars [illegible]
[illegible]

PAR ABAT & DOMINGON.
EN vertu d'un ordre de [illegible] Cour du Premier District [illegible] de la Nouvelle Orléans, [illegible] daté du [illegible] février 1847, il sera vendu en encan [illegible] mars 1847, [illegible]
[illegible] SIX VILLE MORCEAUX DE TERRE [illegible]
[illegible]

Propriétés de valeur dans la Première et la Seconde Municipalité.
PAR BLAKE [illegible] TALBOT & [illegible] Encanteurs.
SAMEDI [illegible]
[illegible]

VALEURS
COMPOSANT L'ACTIF DE LA COMPAGNIE DU RAILROAD & DE LA BANQUE A CLINTON-FALAYA.
PAR GEO. W. CHRISTY, Encanteur.
SAMEDI [illegible] mars 1847, [illegible]
[illegible]

MAGASINAGE.
MARCHANDISES, PRODUITS, COTON, &c.
EMMAGASINEES aux taux les plus bas [illegible]
[illegible]

SUCRE Havane—150 caisses blanc [illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
20fev

RIZ—100 barriques de la Caroline, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
20fev

MAQUEREAUX—[illegible] barils Nos 1, 2 et 3 [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
20fev

CAFE JAVA—300 sacs vieux de Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
20fev

THE—50 demi caisses, 500 boites de 6 et 13 livres, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
20 fev

SUCRE de Boston raffiné—50 barils en poudre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.
20fev

POIVRE—100 sacs à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier
20fev

CLOUS—100 barils clous, 100 do de 4, 4 1/2 et 5 pouces, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.
20fev

VINS—400 [illegible] Port, Marseille, Malaga, Fiano, Madère, &c.—Aussi, Champagne [illegible] Julien en paniers et caisses à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins.
17 fev